



**Revue de presse
Gouvernance des eaux souterraines
d'Abitibi-Témiscamingue
27 février – 13 mars 2013**

Pour plus d'informations, veuillez contacter :
Olivier Pitre, Directeur
SESAT
Tél: (819) 732-8809 poste 8239
Courriel : olivier.pitre@sesat.ca

French.China.org.cn

7 mars 2013

Agence de presse Xinhua

La Chine lance des enquêtes sur la sécurité de l'eau souterraine

La Chine a lancé des enquêtes et études sur les conditions de l'eau souterraine afin de mesurer l'ampleur de la pollution, a fait savoir Du Ying, directeur adjoint de la Commission nationale du développement et de la réforme (CNDR).

"D'après les résultats dont nous disposons actuellement, la sécurité de l'eau souterraine est en général garantie, en particulier celle de l'eau potable en provenance du sous-sol", a assuré M. Du lors d'une conférence de presse en marge de la session annuelle du Comité national de la Conférence consultative politique du Peuple chinois (CCPPC).

"Nous ne pouvons cependant pas exclure la possibilité d'une aggravation de la pollution de l'eau souterraine", a-t-il averti.

M. Du a ajouté que la contamination de l'eau souterraine ne concernait pas uniquement les villes, mais aussi les zones rurales, ajoutant que ce phénomène se propageait des nappes phréatiques aux aquifères plus profonds.

De nombreux Chinois ont fait état de leur colère après la révélation que plusieurs usines chimiques de la province du Shandong (est) avaient rejeté de l'eau toxique directement dans le sous-sol.

Du Ying a expliqué que le Conseil des Affaires d'Etat et le gouvernement local avaient dépêché des équipes pour enquêter sur place.

Selon les statistiques de la CNDR, environ 1/5 de la consommation d'eau, soit 110 milliards de mètres cubes, provient chaque année de sources souterraines.

La Presse
5 mars 2013
Mae Drolet-Giroux

Les bières Mons de Belgh Brasse maintenant offertes au Québec

Publié le 05 mars 2013 à 08h19 | Mis à jour le 05 mars 2013 à 08h19



Photo fournie par Belgh Brasse

[Agrandir](#)

Les bières de spécialité créées par Jean-Louis Marcoux, directeur des opérations et maître brasseur chez Belgh Brasse, portent le nom de Mons, sa ville d'origine de Belgique.



MAE DROLET-GIROUX, COLLABORATION SPÉCIALE
La Presse

Suivant la blanche et la blonde, la bière brune de la gamme des bières de spécialité Mons fera son entrée sur le marché québécois d'ici quelques semaines. Belgh Brasse a d'abord lancé ses bières Mons aux États-Unis en début d'année 2012, profitant du réseau de distribution du Groupe Geloso auquel elle appartient. La microbrasserie estimait qu'il y avait là un marché pour les bières de dégustation.

«Il y avait une demande pour ce type de produit, affirme Jean-Louis Marcoux, directeur des opérations et maître brasseur chez Belgh Brasse. La réponse a été très positive», assure-t-il.

AJOUTER À MA PRESSE

Taille du texte

Imprimer

Envoyer

Recommander <219

Tweeter <15

+1 <0

DOSSIERS EN VEDETTE



[Les pays du BRIC](#)

Sur les quelque 25 pays dits...

»



[Pays émergents](#)

Sixième d'une série de six.

Belgh Brasse a par la suite lancé ses produits au Québec en novembre 2012. Elle a distribué progressivement ses bières dans les dépanneurs spécialisés pour franchir enfin les portes des supermarchés tout récemment. Les chaînes Provigo, Loblaws et IGA peuvent désormais offrir les bières d'inspiration belge d'abbaye blanche et blonde à leurs consommateurs. La bière brune devrait être offerte au Québec sous peu.

Fierté régionale

Située à Amos, Belgh Brasse s'approvisionne en eau d'esker, considérée comme étant une des meilleures au monde sinon la meilleure. Le processus naturel de filtration de l'eau de l'esker Saint-Mathieu-Berry, crête sinueuse issue de l'ère glaciaire, en assure sa pureté.

«Il s'agit d'une particularité de la ville d'Amos. Toute la ville est desservie par l'eau d'esker. Comme elle est faiblement minéralisée, on en tire un avantage indéniable. On ne traite pas l'eau, on ne la filtre pas, on l'utilise telle quelle», explique Jean-Louis Marcoux.

Faisant la fierté des Abitibiens amateurs de bières de spécialité, la blanche Mons a d'ailleurs valu à la microbrasserie, en juin 2012, la médaille de bronze des Canadian Brewing Awards dans la catégorie des bières blanches de style belge.

«Les ventes ont été excellentes en région, assure Jean-Louis Marcoux. Au moins 20% des ventes régionales au lancement, alors que nos produits n'étaient pas encore offerts dans l'ensemble des principales épiceries, ont été réalisées en Abitibi seulement», dit-il.

Relance d'entreprise

La petite entreprise, qui compte aujourd'hui huit employés, a toutefois connu des moments difficiles. Elle a lancé la bière de dégustation 8 en 1999 et a fermé ses portes en 2001. Elle a plus tard tenté la mise en marché d'une bière commerciale, la Taïga. Le Groupe Geloso s'est porté acquéreur de la microbrasserie en 2007. Jean-Louis Marcoux a quitté l'entreprise, mais s'est de nouveau joint à elle trois ans plus tard.

L'année 2011 aura été charnière pour Belgh Brasse. L'entreprise a temporairement cessé ses activités pour entreprendre un virage qui lui aura été certes salutaire les années suivantes.

appelés Next... »



Recherche universitaire

Imaginez un bigoudi 10 000 fois plus mince qu'un cheveu. »



Série Innovations

Les PME québécoises n'ont d'autre choix que de s'internationaliser si... »



Plan Nord

La chambre de commerce du

montréal métropolitain a récemment rendu... »



Industrie pharmaceutique

Les sociétés pharmaceutiques ont complètement modifié leur approche... »

«On a décidé de revenir à des produits de spécialité de type belge fermentés en bouteille comme on a le faisait à l'époque. La clientèle, et plus particulièrement les jeunes, est plus ouverte aujourd'hui aux bières de dégustation. En 2011, on a apporté des changements en usine et on a travaillé au développement de nouveaux produits», dit Jean-Louis Marcoux.

Belgh Brasse a investi plus de 1 million au cours des années 2011 et 2012. Elle planche aujourd'hui sur un projet d'agrandissement tout en travaillant à l'amélioration de ses procédés de production pour répondre à la demande grandissante. Elle compte devoir embaucher des employés supplémentaires au cours des semaines ou mois à venir. La microbrasserie prévoit doubler sa production de bières d'ici la fin de l'année 2013.

DOSSIERS »



Portrait 2013: Abitibi-Témiscamingue

Boom économique, départs à la retraite, taux de chômage historiquement bas. Propulsée par l'industrie minière, l'Abitibi-

L'Écho Abitibien
15 fév. 2013
Guy Champoux

Gravière de Malartic

Québec analysera le dossier



Par Guy Champoux
Vendredi 15 février 2013 16:05:37 HNE





[Signaler une erreur](#)

MALARTIC - La décision de la Cour suprême du Canada de rejeter la requête en cassation de la Ville de Malartic, visant l'arrêt de l'exploitation de la gravière municipale par des contracteurs privés, ne met pas fin aux espoirs du maire André Vezeau.

La Ville invoquait que la nappe d'eau souterraine qui constitue la réserve d'eau potable, était maintenant en danger et que le risque d'accidents écologiques était élevé. C'est pourquoi la demande d'intervention faite auprès de la ministre des Ressources naturelles, Martine Ouellet, n'est pas tombée dans l'oreille d'un sourd.

«Maintenant que la Cour suprême a indiqué qu'elle n'entendra pas la cause, on se met en réflexion pour trouver la meilleure solution,» a indiqué la ministre déléguée aux Affaires autochtones et députée d'Abitibi-Est, Élisabeth Larouche, qui fait cheminer le dossier.

Celui-ci comporte un degré de difficulté élevé. «C'est une situation complexe puisqu'il y a plusieurs conséquences économiques pour les parties prenantes, soit les entrepreneurs qui exploitent la gravière et la corporation municipale de Rivière-Héva. De plus, il faut aussi tenir compte de la santé des gens.»

La députée a ajouté que sa collègue et elle prenaient ce dossier au sérieux. «Tout comme le maire Vezeau, on est très conscient de la situation et on prend la santé des gens au sérieux. Bien que M. Vezeau croit que la ministre responsable a le pouvoir de prendre une décision rapidement, en tant que gouvernement, il faut d'abord analyser les tenants et les aboutissants. Nous allons nous assurer qu'il y aura des avis d'experts dans ce dossier.»

Aucune date n'a été fixée quant au moment où les spécialistes vont se présenter à Malartic.

Vezeau satisfait

Du côté de Malartic, le fait que des experts se pencheront sur ce dossier est vu d'un bon œil.

«Nous ne pouvons que nous réjouir de la décision du gouvernement. Nous allons profiter de l'occasion pour faire valoir nos arguments et les raisons pour lesquelles nous voulons mettre un terme à l'exploitation de la gravière,» a déclaré le maire Vezeau.

L'Écho Abitibien
12 mar. 2013
Mathieu Proulx

Pape Abitibien ?

La Motte n'aura pas la meilleure eau bénite



Par Mathieu Proulx
Publié le: Mardi 12 mars 2013 14:59:20 HAE
Mise à jour: Mardi 12 mars 2013 15:27:30 HAE



Recommend 10

Tweet 4

+1 0

PARTAGER



[Signaler une erreur](#)

LA MOTTE - La municipalité de La Motte fait face à des problématiques comme n'importe quelle autre municipalité rurale au Québec. L'une de celles-ci est reliée à la contamination de son eau potable.

Tel que l'a expliqué la directrice générale de la municipalité, Rachel Cossette, les normes environnementales ont changé avec le temps et les façons de faire ont évolué. «Dans le temps, pour faire un changement d'huile, on dévissait la vis, l'huile coulait par terre et ça finissait, a-t-elle cité en exemple. Il n'y a pas beaucoup de monde pour nous dire comme ça c'est passé, mais on vit avec ses impacts-là actuellement.»

Dans les faits, une partie de la municipalité, principalement le centre, dont le bureau municipal, le dépanneur et quelques résidences aux alentours, n'a pas accès à l'eau potable. Dans le cas de l'école, un puits a été creusé en dehors du périmètre contaminé afin d'alimenter les élèves avec de l'eau de qualité.

Des résultats attendus

Toujours selon la directrice générale, le ministère de l'Environnement, du Développement durable, de la Faune et des Parcs (MDDEFP) a procédé dernièrement à des tests afin de réhabiliter les sites orphelins. «Ils ont collecté l'eau des puits privés pour des analyses et, en novembre 2012, des forages ont été effectués sous le roc pour vérifier s'il y a encore des contaminants dans le sol.» Les résultats sont sortis, mais la municipalité n'a toujours pas reçu la copie.

On ne connaît donc toujours pas les coûts reliés à la décontamination, ni l'ampleur. «On ne sait pas si ça va être tout à la charge de la population ou s'il y aura des subventions disponibles du gouvernement», a poursuivi la directrice.

Un besoin inévitable

Évidemment, avec toute l'attention médiatique de La Motte dans les dernières semaines et l'affluence de touristes qui devrait suivre, on peut croire qu'un besoin pourrait se créer. Certaines entreprises, comme les Maisons en bois rond Cloni, ont même déjà des projets.

Pour les autres résidences qui ne sont pas dans le secteur contaminé, la minéralisation de l'eau est très élevée comme plusieurs municipalités qui ne se retrouvent pas sur l'esker de Saint-Mathieu-Berry.